

# La crise sanitaire de 2020 interrompt la bonne dynamique de l'économie occitane

En 2019, l'emploi salarié accélère en Occitanie, progressant de 1,8 % après + 0,9 % en 2018. L'accélération dans la région est ainsi plus marquée qu'en France, où l'emploi progresse de 1,1 % après + 0,6 %. Dans le même temps, la croissance française décélère, avec une augmentation du PIB de 1,5 % après + 1,8 %. Mais en 2020, la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a un très fort impact économique qui interrompt cette bonne dynamique de l'économie régionale. C'est particulièrement le cas dans la construction et le tourisme et de fortes incertitudes pèsent sur les secteurs liés à la filière aéronautique.

Séverine Bertrand, Jean-Paul Héran, François Hild, Patrick Voisin (Insee) ; Camille Dross (Draaf) ; Pascal Robert (Banque de France)

## Le marché du travail à l'épreuve de la crise sanitaire

En 2019, le marché du travail s'améliore nettement en Occitanie avec une hausse de l'emploi de 1,8 % (contre 1,1 % au niveau national) et une baisse du taux de chômage de 0,7 point (comme au niveau national). À 9,6 %, le taux de chômage régional atteint en fin d'année son meilleur niveau depuis dix ans. Durant l'année 2019, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi diminue, quelle que soit la catégorie (A, B, C), alors qu'il progressait de façon continue depuis 2008.

Mais la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 a un très fort impact économique. Les mesures de confinement mises en place entre le 17 mars et le 11 mai en France et dans les pays partenaires ont entraîné une baisse de la consommation, de la production et des échanges internationaux. En Occitanie comme au niveau national, du fait de la crise sanitaire, la baisse de l'activité économique au 7 mai 2020 est estimée à 33 % par rapport à une situation normale. Afin d'éviter les destructions d'emplois et de permettre une reprise rapide de l'activité, le gouvernement a décidé d'élargir le dispositif d'activité partielle (dit « de chômage partiel »), destiné aux salariés du secteur privé.

Au 11 mai 2020, selon la Dares<sup>1</sup>, les entreprises de la région Occitanie ont déposé 115 000 demandes d'autorisation de mise en activité partielle, portant sur 927 900 salariés, soit six salariés du privé sur dix, et 437 millions d'heures chômées demandées. L'Occitanie concentre 8 % des salariés concernés par une demande d'autorisation d'activité partielle, soit une proportion très proche de celle de l'emploi salarié régional dans l'ensemble de l'emploi salarié privé. Les

demandes d'autorisation constituent un maximum potentiel et sont, pour différentes raisons, généralement supérieures au volume d'heures effectivement utilisé par les entreprises<sup>2</sup>.

Le dispositif de chômage partiel laisse néanmoins de côté une partie des salariés les plus précaires, ceux titulaires d'un contrat de très courte durée. En effet, si ces personnes sont couvertes par le dispositif durant leur contrat, elles se retrouvent sans emploi à l'issue du contrat si celui-ci n'est pas reconduit. Globalement, selon les données du recensement de la population de 2016, les départements de la région où les salariés en contrat à durée limitée et en intérim sont les plus présents sont les Hautes-Pyrénées et l'Ariège (15 % des salariés). Dans l'Aude, les Pyrénées-Orientales et le Tarn-et-Garonne cette proportion atteint 14 %, contre 12 % sur l'ensemble de la région comme au niveau national.

## Des recrutements retardés ou annulés

Par ailleurs, le dispositif de chômage partiel ne répond pas à la problématique des recrutements retardés ou annulés suite au confinement. C'est particulièrement le cas des recrutements de saisonniers, nombreux dans la région entre février et mai. Selon une étude datant de 2017, le nombre d'emplois saisonniers augmentait en Occitanie de 22 000 équivalents temps-plein sur ces mois, dont 13 000 dans l'hébergement restauration (*pour en savoir plus*).

Dès le mois de mars, la crise sanitaire a ainsi un fort impact sur le marché du travail avec une baisse de 43 % des offres d'emploi collectées par Pôle emploi en Occitanie, par

rapport à février 2020<sup>3</sup>. En avril, elles diminuent encore de 55 % sur un mois. Par rapport à avril 2019, la baisse atteint 75 %, contre - 73 % en France métropolitaine.

## Forte hausse du nombre de demandeurs d'emplois

Ces évolutions se traduisent par une hausse considérable, à la fin avril, du nombre de demandeurs d'emploi n'exerçant aucune activité. En Occitanie, pour les demandeurs sans activité (catégorie A), la hausse atteint 21,7 % sur le mois d'avril après + 6,6 % en mars. Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité s'élève à 444 800 personnes fin avril, soit 79 300 demandeurs supplémentaires en un mois. Le précédent niveau le plus élevé remonte à novembre 2015 avec 372 700 demandeurs d'emploi sans activité. Sur un an, la hausse atteint 23,9 % en Occitanie. Selon les régions, elle varie de + 19,2 % dans les Hauts-de-France à + 41,4 % dans les Pays de la Loire. En France métropolitaine, elle est de 27,6 %.

Selon les départements, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A varie de + 17,4 % en Ariège à + 32,5 % dans les Hautes-Pyrénées sur un an.

En Occitanie comme au niveau national, la hausse annuelle du nombre de demandeurs d'emploi sans activité concerne davantage les hommes (+ 27,6 %) que les femmes (+ 20,2 %). Toutes les tranches d'âge sont concernées par la hausse avec + 26,5 % pour les moins de 25 ans, + 25,7 % pour les 25-49 ans et + 18,8 % pour les 50 ans et plus.

L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A provient en grande partie d'une baisse du nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité

<sup>2</sup> Les demandes d'indemnisation des heures effectivement utilisées peuvent être déposées après la fin de chaque mois par les entreprises qui ont placé des salariés en activité partielle et les entreprises ont un délai d'un an pour déposer une demande d'indemnisation.

<sup>3</sup> En données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (données issues des fichiers de la statistique mensuelle du marché du travail de Pôle emploi et de la Dares).

<sup>1</sup> Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail

réduite (- 32 % pour les demandeurs de catégorie B et - 25,2 % pour la catégorie C<sup>4</sup> en un mois).

La structure par âge des nouveaux demandeurs de catégorie A d'avril, en activité réduite le mois précédent, est proche de celle de l'ensemble des demandeurs sans activité. Leur âge médian est de 39 ans. Les métiers du bâtiment et des travaux publics sont sur-représentés parmi ces nouveaux demandeurs sans activité. Les entrants directs en catégorie A au mois d'avril sont plus jeunes avec un âge médian de 32 ans. Parmi ces entrants, les métiers de l'hôtellerie et de la restauration sont sur-représentés.

Globalement, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C progresse de 3,4 % par rapport à mars et de 2,7 % sur un an en Occitanie. Cette hausse s'explique par une diminution des sorties du chômage de 52 % par rapport à avril 2019. Les sorties pour motif de reprise d'emploi baissent sur un an de 70 %, celles pour une entrée en stage ou en formation de 75 %.

Néanmoins, les entrées à Pôle emploi diminuent également (- 13 % sur un an) sous l'effet d'une nette baisse des premières entrées sur le marché du travail (- 57 %) et des retours d'inactivité (- 53 %), certaines personnes renonçant à se porter sur le marché du travail dans le contexte économique actuel. En revanche, les entrées pour fin de CDD et pour licenciement économique augmentent nettement (+ 22 % et + 23 % sur un an) et celles pour fin de missions d'intérim explosent (+ 101 %).

Selon les départements, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C varie de - 0,2 % dans l'Aude à + 6,9 % dans les Hautes-Pyrénées. Les sorties de Pôle emploi diminuent très fortement dans tous les départements, la baisse sur un an allant de - 47,4 % en Haute-Garonne à - 70,1 % dans les Hautes-Pyrénées. L'évolution des entrées est en revanche très contrastée, allant de - 20,6 % dans l'Aude à + 4,9 % en Lozère.

### La croissance continue de l'activité aéronautique brutalement interrompue

En 2019, le trafic aérien mondial enregistre un nouveau record, avec 4,7 milliards de passagers. La demande mesurée en kilomètres passagers augmente ainsi de 4,2 % par rapport à 2018, selon l'association internationale du transport aérien (IATA).

4 La catégorie B est composée des demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite courte pendant le mois (moins de 78 heures) alors que les demandeurs d'emploi exerçant habituellement une activité réduite longue font partie de la catégorie C.

Cela profite à Airbus tandis que Boeing fait face à d'importantes difficultés suite aux accidents du 737 Max. Les producteurs de plus petite taille implantés sur certains segments de marché comme les avions à turbopropulseurs, mais aussi la chaîne d'approvisionnement, profitent également de la croissance du trafic aérien. L'ensemble de la filière aéronautique et spatiale, qui emploie 110 300 personnes fin 2018 en Occitanie, continue de se développer en 2019. En 2020, la crise sanitaire mondiale liée au Covid-19 entraîne une rupture dans la croissance quasi continue du trafic aérien depuis trente ans. La demande baisse de 53 % en mars 2020, comparée à mars 2019. La précédente plus forte baisse était de 19 % en octobre 2001 suite aux attentats du 11 septembre.

L'impact immédiat est particulièrement violent et risque surtout d'être durable pour le transport aérien, et par contrecoup pour les constructeurs. Ainsi, au terme des quatre premiers mois de l'année 2020, les ventes nettes d'avions commerciaux de Boeing, qui pâtit des effets cumulés de la crise sanitaire et de celle du 737 Max, affichent un solde négatif de 255 unités malgré 49 nouvelles commandes en raison de très nombreuses annulations (304 commandes annulées). Airbus s'en sort beaucoup mieux avec 299 ventes nettes. Les livraisons d'Airbus s'élèvent à 136 appareils sur les quatre premiers mois de 2020, contre 232 sur la même période en 2019. Airbus annonce pour les prochains mois une baisse globale de cadence de la production d'un tiers. Le projet d'implantation d'une nouvelle ligne d'assemblage de l'A321 à Toulouse est gelé. Même si certains projets de développement perdurent comme les travaux sur le nouvel A321XLR qui doit entrer en service en 2023, Airbus et les autres grands donneurs d'ordres comme Safran ou Thales, réduisent leurs dépenses de R&D et d'ingénierie, ce qui fragilise les secteurs de l'ingénierie et de l'informatique, qui emploient un tiers des salariés de la filière aéronautique et spatiale en Occitanie.

Au niveau national comme en Occitanie, alors que les baisses de cadences n'avaient pas encore été annoncées par Airbus, les trois quarts des entreprises de la filière voyaient déjà leur chiffre d'affaires impacté à plus de 50 %, selon une enquête de la Direccte Occitanie. Selon le Gifas<sup>5</sup>, début mai, 30 à 35 % des salariés de la filière aérospatiale française sont en chômage partiel, les autres salariés se répartissant à égalité entre télétravail et travail sur site.

5 Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales

Certains sous-traitants, déjà en difficulté face aux exigences de la filière, vont subir en premier les effets de cette crise historique, et la restructuration de la chaîne d'approvisionnement risque de s'accélérer dans un contexte particulièrement difficile. La baisse des cadences chez Airbus fait revenir la filière au niveau de production de 2015, estime pour sa part le Pôle Aerospace Valley.

En Occitanie, selon l'enquête régionale de conjoncture de la Banque de France, la construction aéronautique et spatiale enregistre un très net recul de la production en mars. Il est un peu moins marqué en avril, à la faveur d'une reprise progressive de l'activité. Après avoir baissé de 40 points en mars, le taux d'utilisation des capacités de production remonte légèrement à 55 % en avril.

L'avenir de la filière est devenu brutalement incertain, dépendant d'une part de la durée de la pandémie et de la reprise du trafic aérien, et d'autre part des aides financières et plans d'aides étatiques visant à atténuer les effets de la crise sur l'ensemble des acteurs économiques au niveau régional, national et international.

### Après une bonne année 2019, une activité touristique en berne

En 2019, en Occitanie, la fréquentation touristique repart à la hausse, après un léger repli en 2018. Cette augmentation concerne tous les types d'hébergement et confirme l'attractivité de la région. La clientèle résidant en France assure les trois quarts des nuitées.

Mais dès le début du printemps 2020 qui marque habituellement le début de la saison été, la crise sanitaire du Covid-19 impacte lourdement l'activité touristique en Occitanie.

D'après l'enquête auprès des professionnels du tourisme menée par le Comité régional du tourisme d'Occitanie<sup>6</sup>, les mesures de confinement entraînent une fermeture massive des structures touristiques. En effet, plus de 80 % des professionnels du secteur ont dû fermer. Pour la grande majorité d'entre eux (64 %), la fermeture est totale : cela concerne 9 restaurants sur 10, plus de 7 hôtels sur 10, mais aussi les structures du tourisme des

6 Enquête auprès des professionnels du tourisme en Occitanie – Suivi de l'activité touristique suite à la crise COVID-19 (résultats au 27 avril 2020, sur une base de 4 657 réponses depuis le 23 mars 2020).

sports et loisirs (8 sur 10) et du tourisme culturel. Quant aux professionnels qui ne sont pas ouverts toute l'année, ils ont été contraints pour les trois quarts d'entre eux de retarder leur ouverture. C'est notamment le cas des campings et des chambres d'hôtes. En revanche, pour les salariés des structures touristiques, le recours à la prise de congés obligatoires est pour l'instant peu observé (8 % en moyenne).

Afin de limiter au mieux l'impact de la crise, près d'un professionnel sur trois a eu recours à des mesures de chômage partiel technique (respectivement 77 % des hôteliers et 69 % des restaurateurs). Par ailleurs, l'incertitude liée à cette crise se traduit par un ressenti des professionnels négatif sur les recrutements : un tiers d'entre eux estiment qu'elle aura des conséquences sur l'embauche de saisonniers, cette proportion atteignant 51 % dans les campings, 60 % dans les autres hébergements collectifs (constitués essentiellement des villages de vacances et des résidences de tourisme) et 64 % dans les hôtels.

La crise a également eu un fort impact sur les chiffres d'affaires des professionnels selon l'enquête du CRT. Pour ceux dont le chiffre d'affaires diminue, après une baisse de 33 % en février, la chute est de 60 % lors de la première quinzaine de mars, jusqu'à atteindre - 90 % pendant la deuxième quinzaine de mars.

### L'activité de la construction fortement perturbée par la pandémie

Avec 44 100 logements commencés en 2019, le recul de la construction déjà constaté l'année précédente en Occitanie se confirme. La baisse des mises en chantier qui concerne notamment les logements collectifs se poursuit. Fin 2019, les déterminants de la construction restent néanmoins plutôt bien orientés, avec une demande de logements forte et des taux d'intérêt toujours bas. Mais la crise sanitaire en cours risque d'avoir un impact important sur le secteur en 2020, après deux années de baisse de la construction neuve.

Au printemps 2020, l'activité du secteur de la construction est fortement perturbée par la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement qu'elle entraîne. Au 7 mai, la perte d'activité du secteur en France est estimée à 75 % après - 89 % fin mars. En France et dans la région, la reprise de l'activité de la filière de la construction se fait encore en mode dégradé en raison de nombreuses difficultés. Selon les chefs d'entreprise du secteur, l'approvisionnement en équipements de protection individuelle, principalement en masques, est particulièrement difficile avec des délais de livraison très longs. La prise en compte des surcoûts induits par les mesures barrière

nécessite un accord de l'ensemble des parties prenantes : en Occitanie, les fédérations se sont accordées sur la rédaction d'un projet de charte de bonnes pratiques à destination de la maîtrise d'ouvrage publique afin notamment de renégocier les délais de chantier, tenant compte des modalités de prévention de l'épidémie, sans application de pénalités. En outre, le déficit de commandes tant de la clientèle publique que privée pour les mois à venir est une préoccupation qui se renforce parmi les professionnels.

### Forte chute des créations d'entreprises pendant le confinement

La tendance à la hausse des créations d'entreprises, déjà forte en 2018, se répète et s'accroît en 2019. Avant la crise de 2020, l'Occitanie enregistre ainsi une hausse record des créations (+ 20 %), liée à l'augmentation du nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs.

Dans la région, sur les deux premiers mois de 2020, les créations d'entreprises demeurent en hausse par rapport à 2019 mais elles s'effondrent pendant la période de confinement. En mars, on dénombre 3 700 créations, 1 600 en avril, soit des baisses considérables de 28 % et 63 % par rapport aux mêmes mois en 2019. En France, la chute est équivalente sur la période avec des baisses respectives de 32 % et 60 %.

Dans tous les départements de la région, le nombre d'immatriculations d'entreprises s'effondre. En Haute-Garonne qui concentre 29 % des créations de la région, la baisse est particulièrement sensible (- 26 % en mars et - 66 % en avril). Dans l'Hérault, les créations chutent respectivement de 39 % et 66 %. Dans les autres départements, sur ces deux mois critiques, l'évolution en mars s'échelonne entre + 3 % dans le Lot et - 34 % dans l'Ariège et le Tarn, en avril entre - 41 % en Ariège et dans le Gers et - 68 % dans le Gard.

Tous les secteurs sont touchés. Le secteur des arts, spectacles et activités récréatives et celui de l'hébergement et de la restauration enregistrent les plus fortes baisses (- 80 % chacun). Les créations chutent de 71 % dans les activités immobilières et de 68 % dans la construction et les industries manufacturières. Dans le commerce de détail, la baisse est de 53 % en avril, soit un nombre de créations divisé par 2 par rapport à avril 2019.

Du côté des défaillances d'entreprises, les données de mars ne sont pas interprétables. Les tribunaux de commerce ont fermé pendant plusieurs semaines avant de rouvrir en visioconférence début avril. Par ailleurs, des mesures prises par le gouvernement ont modifié le droit des entreprises en difficulté

pendant la crise<sup>7</sup> et permettent, en particulier, qu'une entreprise puisse reporter sa demande d'ouverture de procédure collective jusqu'à un délai d'un mois après la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire.

### Le confinement affecte certains débouchés de l'activité agricole

En 2019, les productions agricoles de la région sont impactées par un printemps très instable. Malgré un travail des terres tardif, les volumes collectés de céréales à paille (avoine, blé, orge,...) sont en hausse. Côté viticulture, la récolte est inférieure à celle de 2018 avec des situations très hétérogènes mais un état sanitaire du vignoble très bon grâce aux chaleurs de l'été. La production régionale en fruits d'été est en hausse mais le printemps instable entraîne un défaut de qualité.

En 2020, la crise sanitaire et les mesures de confinement génèrent une crise économique dans plusieurs secteurs agricoles du fait d'un manque de débouchés.

#### Filière viti-vinicole

Le confinement impacte très fortement la commercialisation des vins avec indication géographique protégée (IGP) et sans indication géographique (SIG) dans la région. Les volumes commercialisés en Occitanie depuis le début du confinement diminuent de moitié par rapport à ceux commercialisés sur la même période en 2019. La situation est particulièrement préoccupante pour les vins d'appellation d'origine (AOP), déjà fragilisés par une baisse des exportations vers les États-Unis et la Chine. Les prix sont pour l'instant globalement stables malgré des stocks importants, en particulier pour le vin rouge.

#### Fruits

Les conditions climatiques sont défavorables pour l'abricot et pour la cerise. Pour l'abricot, un hiver très doux a freiné le bon déroulement de la floraison. Pour la cerise, les variétés les plus précoces (cerise burlat) sont fortement impactées par les pluies abondantes qui abîment les fruits et retardent la cueillette.

Les récoltes d'abricots et de pêches/nectarines devraient pouvoir se dérouler normalement si les frontières s'ouvrent très prochainement

<sup>7</sup> Ordonnance n° 2020-341 du 27 mars 2020 portant adaptation des règles relatives aux difficultés des entreprises et des exploitations agricoles à l'urgence sanitaire.



pour les travailleurs saisonniers ayant un contrat de travail avec une entreprise française. En Occitanie, cette réouverture permettra aux producteurs de retrouver leurs équipes habituelles de travailleurs saisonniers espagnols, malgré quelques inquiétudes liées à l'hébergement de ces personnes dans les villages du Roussillon.

### Lait et produits laitiers

Les petites fromageries éprouvent des difficultés pour écouler leur production pendant le confinement. Pour elles, les rayons libre-service des grandes et moyennes surfaces ne sont pas adaptés car la multiplicité des référencements serait impossible à gérer par les enseignes. Les stocks augmentent et plusieurs laiteries sont obligées d'arrêter la collecte de lait.

### Grandes cultures

Le confinement impacte la boulangerie industrielle et artisanale et entraîne en avril 2020 une baisse de 30 % des débouchés en farine de blé tendre. La très forte demande sur les sachets de farine ne suffit pas à compenser cette baisse et les stocks de farine de blé

tendre comme les stocks de blé tendre augmentent par rapport à 2019.

En ce qui concerne le blé dur, au contraire, les stocks sont très faibles et la récolte s'annonce peu abondante.

### **Vers une reprise progressive de l'activité**

En avril 2020, selon les enquêtes de conjoncture de la Banque de France, l'activité économique régionale recule encore nettement dans l'ensemble des secteurs industriels et des services marchands. Cependant, le repli est de moindre ampleur que durant les premières semaines de confinement fin mars. Cette évolution souligne une reprise encore très progressive de l'activité.

Pour le mois de mai, les chefs d'entreprise anticipent une hausse assez généralisée de la production industrielle et une évolution également favorable mais plus contrastée des courants d'affaires dans les services marchands. Néanmoins, la reprise d'activité attendue en mai serait loin d'effacer les baisses des deux mois précédents.

Dans l'industrie, la perte d'activité aurait été moins importante en Occitanie qu'au niveau national. Les taux d'utilisation des capacités de production se sont nettement dégradés (taux moyen de 51 % dans l'industrie régionale en avril contre 84 % en moyenne 2019). Les chefs d'entreprise anticipent une amélioration dans tous les secteurs au cours du mois de mai.

Dans les services marchands, en revanche, la région apparaît plus en retrait du fait du repli plus marqué de l'informatique. En mai, la reprise s'annoncerait plus importante en Occitanie qu'au niveau national.

Les trésoreries se sont tendues mais les reports d'échéances, bancaires, fiscales et sociales, les interventions du fonds de solidarité et les mises en place de prêts garantis par l'État (5,2 milliards d'euros accordés aux entreprises de la région Occitanie au 7 mai) ont permis de financer les premiers besoins. Dans un premier temps, les entreprises de moins de 10 salariés ont été les plus touchées par les difficultés de trésorerie. ■

### **Forte baisse des transactions par carte bancaire durant le confinement**

En Occitanie, comme en France métropolitaine, les transactions chutent dès la mise en place du confinement la semaine du 16 mars. La baisse est de 38 %<sup>8</sup> en Occitanie par rapport à la même semaine en 2019. Cette évolution est légèrement inférieure à celle observée sur l'ensemble de la France métropolitaine (- 41 %). Les deux semaines suivantes, les transactions diminuent respectivement de - 56 % puis - 52 % par rapport aux mêmes semaines de 2019. Puis la diminution du montant des transactions bancaires ralentit, conséquence de la réouverture de certains lieux de vente dans la restauration (vente à emporter) ou dans le commerce par exemple. Les Hautes-Pyrénées, l'Hérault, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales sont les départements où les transactions diminuent le plus. Ces départements ont perdu de la population suite à l'annonce du confinement, notamment une partie des étudiants partis se confiner dans leurs familles, mais aussi des touristes.

NB : les données utilisées sont issues d'un partenariat avec Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par carte bancaire. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité. Ces informations sont sujettes à certaines limites. Les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut inclure aussi des entreprises, et elles ne couvrent pas les transactions réalisées par d'autres moyens de paiement (espèces, chèque, ticket restaurant, etc.). De plus, l'indicateur régionalisé diffère des estimations nationales. D'une part, il n'a pas été possible d'exclure certaines transactions non assimilables à de la consommation (dons à des associations, achat de timbres fiscaux, etc.). D'autre part, les transactions électroniques sur internet ne sont pas prises en compte.

8 Source : Cartes Bancaires CB, calcul Insee

### **P**our en savoir plus :

- « [Emploi salarié saisonnier - Une offre variée tout au long de l'année](#) », *Insee Analyses Occitanie* n° 49, septembre 2017
- « [L'aéronautique, fortement ébranlée par la crise du Covid-19](#) », Enquête Flash de la DIRECCTE Occitanie publiée le 02 avril 2020
- « [Tendances régionales - Occitanie](#) », enquête de conjoncture de la Banque de France, avril 2020
- « [Impacts économiques de la crise sanitaire en Occitanie](#) », *Insee Conjoncture Occitanie*, mai 2020
- « [Note de conjoncture Flash n° 4](#) », CERC Occitanie mai 2020
- « [Focus sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en avril 2020](#) », Dares, mai 2020

# L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Thomas Quin-Lagarde, Division Synthèse conjoncturelle, Insee

## L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

Les incertitudes politiques et économiques provenant notamment du *Brexit* ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+ 2,3 % après + 2,9 %), grevée par la décélération de la consommation des ménages (+ 2,6 % après + 3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+ 2,1 % après + 6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti pour la deuxième année consécutive (+ 1,2 % après + 1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+ 0,6 % après + 1,5 %) et en Italie (+ 0,3 % après + 0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+ 1,5 % après + 1,8 %) et en Espagne (+ 2,0 % après + 2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du *Brexit*. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après + 1,3 % en 2018).

## En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+ 2,3 %) et une décélération en 2018 (+ 1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+ 1,5 %) (*figure 1*). Ce ralentissement est dû notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (- 0,2 point après + 0,4 point). En effet, les exportations en volume ont décéléré (+ 1,9 % après + 4,4 %) davantage que les importations (+ 2,5 % après + 3,1 %). Le ralentissement des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la

demande intérieure a nettement accéléré, soutenant la croissance (contribuant pour + 2,2 points, après + 1,4 point en 2018). Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

## La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+ 1,5 % en volume, après + 0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

## L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+ 4,2 % après + 3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+ 1,8 % après + 1,5 %) et par l'investissement public (+ 7,7 % après + 3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales. L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+ 3,6 % après + 3,7 %), en particulier en services.

## En 2019, le chômage a nettement baissé

L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décline, atteignant 8,1 % de la population active française<sup>1</sup> au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018 (soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

<sup>1</sup> Hors Mayotte

## Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % (après + 3,0 % en 2018). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+ 3,1 % après + 2,0 %, notamment du fait, en 2019 de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des impôts courants (+ 0,3 % après + 9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+ 3,3 % après + 4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+ 2,1 % après + 1,3 %) (*figure 2*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après + 0,7 % en 2018).

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+ 1,8 point, mais + 0,1 point hors transformation du CICE).

## Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie du Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement,

elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (figure 3). Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc<sup>2</sup>.

En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (- 40 % pendant toute la durée de confinement). Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les

activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (- 35 % de perte de consommation à la fin mars puis - 32 % au 7 mai). Cette perte traduit notamment la chute des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de loisirs). En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

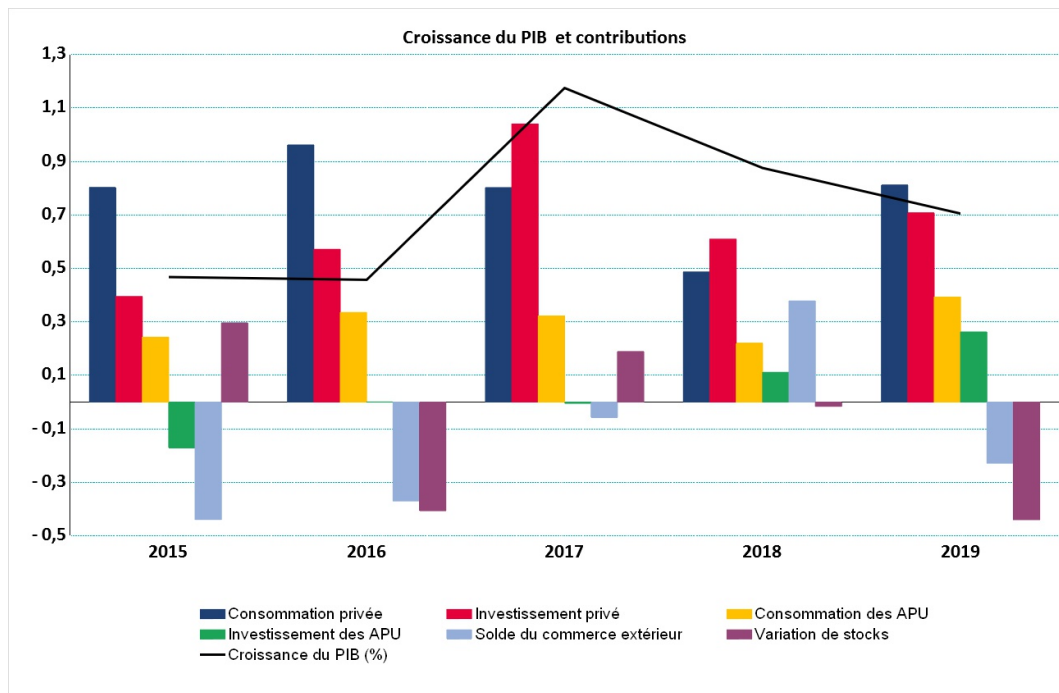
Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre<sup>3</sup>. En effet,

la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activités durement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

2 Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

3 Voir l'éclairage régional du [Point de conjoncture du 7 mai](#).

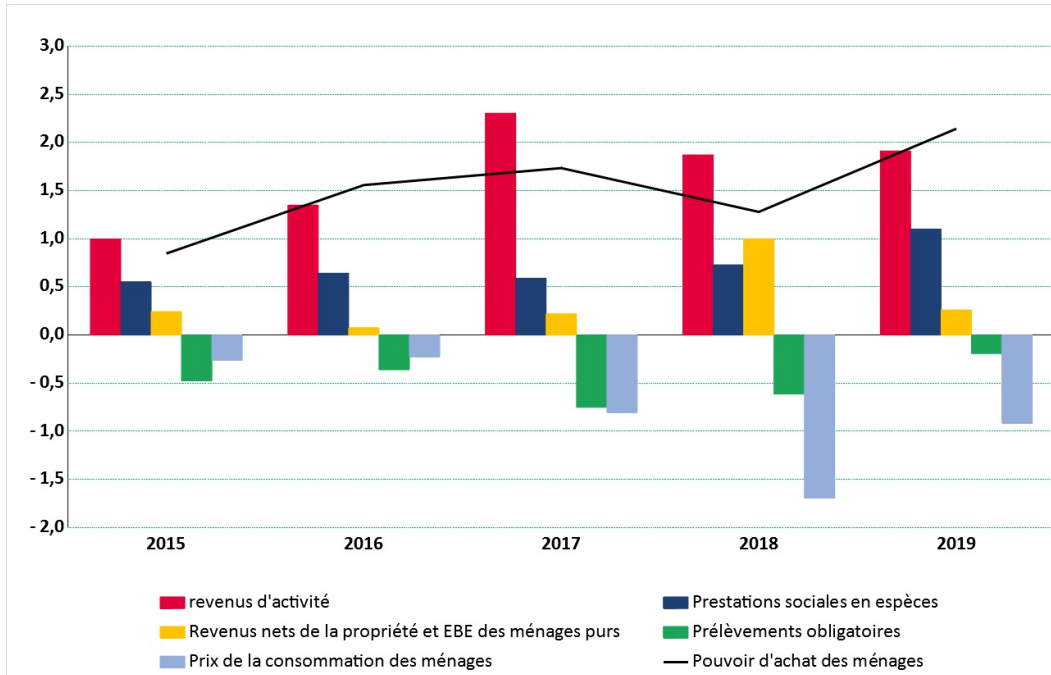
1 L'activité ralentit en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur



Note : croissance du PIB en % et contributions en point  
 Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

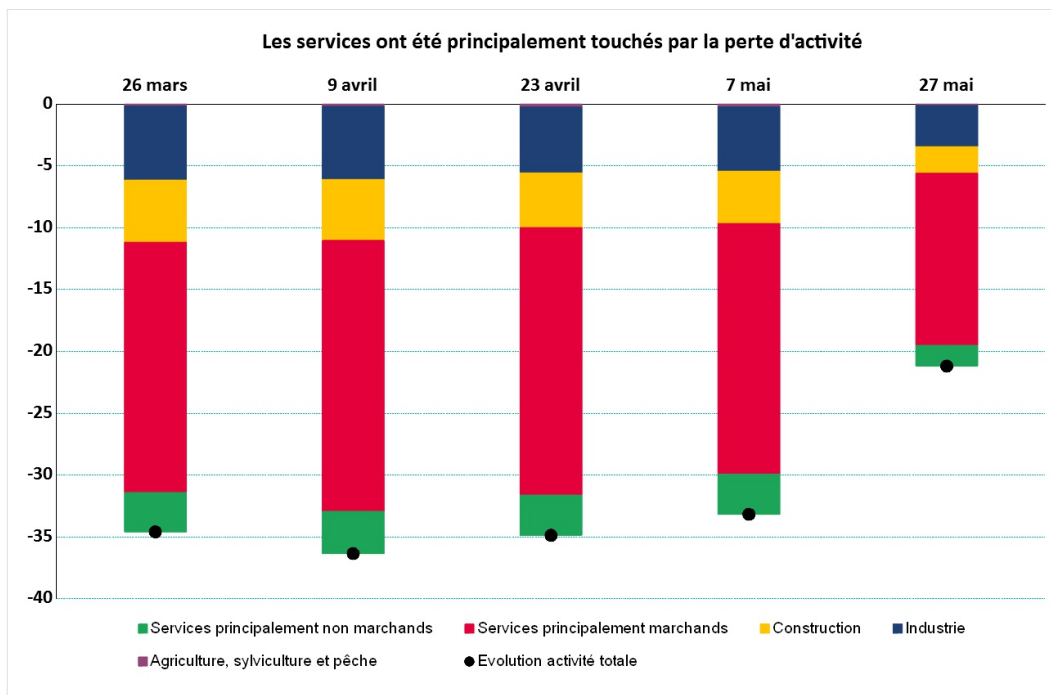
**2 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat**

Évolution du pouvoir d'achat en % et contributions en points



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014

**3 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement**



Source : Points de conjoncture de l'Insee ; les dates indiquées sont les dates de parution de ces différents Points